



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Séance extraordinaire de la Municipalité de Cloridorme tenue le 3 février 2022 à 19h01

N° de résolution
Sous la présidence du Maire, Monsieur Pierre Martin

Sont présents :
M. Marcel Mainville
Normand Poirier
MMES : Nancy Cloutier
Josée Boulay
Michèle Fournier (présence téléphonique)
Josette Dupuis

Absents : Aucun

Était également présente madame Diane Gregory, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire, lequel est toujours en vigueur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se retrouve en confinement et que les séances du conseil doivent se tenir sans présence des citoyens suite au dernier décret;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS QUE la présente séance se tienne à la salle du Conseil de ville de Cloridorme sans présence des citoyens et avec les précautions sanitaires d'usages

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire, monsieur Pierre Martin constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 17-01-2022

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MADAME JOSÉE BOULAY, CONSEILLIÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux du : Aucun
5. Correspondance du mois : Aucun
6. Rapport du conseil et suivi des procès-verbaux : Aucun
7. Présentation des comptes payés Aucun
8. Présentation des comptes à payer Aucun



Les membres du conseil ont décidé de prendre en considération les sujets suivants

9- Résolutions et règlements:

9.1 ^{N° de l'annulation} **Approbation Frais ingénieur pour tronçon de route 132 Pointe -à-la-Frégate**

9.2 : Appel d'offre route 132 Pointe à la Frégate sur SEAO

9.3 Subvention à URLS GIM

9.4 Achat de Premier Tech de 3 lampes UV au montant de 1,044.00\$ plus taxes

10. Note de la D.G. :

11. Période de questions

12. Clôture de la séance

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS:

9.1 Résolution #18-01-2022

Approbation Frais ingénieur pour tronçon de route 132 Pointe -à-la-Frégate

ATTENDU QUE nous avons besoin d'un devis plus détaillé que ce qui nous avait été fournis par Monsieur Éric Coté pour aller en appel d'offre sur SEAO;

ATTENDU QUE Norda Stelo a une connaissance approfondie du dossier;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME NANCY CLOUTIER, IL EST RÉSOLU D'APPROUVER les frais de de services de Norda Stelo au montant de 4959.60\$ plus taxe afin qu'il prépare les documents pour l'appel d'offre sur SEAO et que l'appel comporte 2 prix séparés : un comprenant l'ensembles des travaux et l'autre comportant 2 prix soit un pour tout ce qui est la partie excavation, mise en place des tuyaux, compactages, remplissage et un autre prix pour tout le reste incluant tous les tests à effectuer sur la partie du réseau à refaire.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9.2 : Résolution #19-01-22

Appel d'offre route 132 Pointe à la Frégate sur SEAO

ATTENDU QUE Norda Stelo prépare l'appel d'offre pour SEA) pour le tronçon de la route 132 à Pointe à la Frégate;

Attendu qu'ils seront les mieux placé pour suivre les demandes des contracteurs au sujet du devis;



ATTENDU QUE dans la soumission que nous avons reçu les frais de l'offre de service est à l'heure pour les ingénieurs, technicien;

SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR MARCEL MAINVILLE IL EST PROPOSÉ de les mandater pour mettre la demande sur SEA) et d'assurer le suivi des demandes d'entrepreneur sur SEAO et de mettre monsieur Gaétan Baron notre inspecteur municipal en copie de tous les échanges sur SEAO entre les entrepreneurs et les ingénieurs.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution #20-01-2022
Subvention URLS GIM

ATTENDU QU'À chaque année, nous pouvons bénéficier de la subvention de URLS GIM pour pouvoir développer l'offre de service au niveau des sports dans la municipalité;

ATTENDU QUE ce programme de subvention supporte également le développement du loisir et du sport sur le territoire

ATTENDU QUE Favoriser la réalisation de projets ayant un impact sur différents indicateurs d'accessibilité au loisir et au sport tel que : le niveau d'encadrement et d'animation, la diversité de l'offre en loisir et en sport, l'intégration de clientèles habituellement absentes de ce type d'activités ainsi que la promotion de la pratique du loisir et du sport.

Pour toutes ses raisons et encore biens d'autres, la municipalité entend se doter d'outils pour permettre à sa population de pratiquer du sport;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, IL EST PROPOSÉ qu'une demande soit faite à URLS GIM pour bénéficier de leur soutien financier dans le cadre de la subvention pour l'amélioration des conditions sportives de notre municipalité; et que madame Cloutier effectue la demande comme les années passées pour ce programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. Résolution #21-01-2022

Achat de Premier Tech de 3 lampes UV au montant de 1,044.00\$ plus taxes

ATTENDU QUE nous avons besoin de lampes UV pour effectuer le traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE la municipalité désire maintenir au niveau ses équipements de traitements des eaux;

SUR LA PROPOSITION DU CONSEILLER, MONSIEUR NORMAND POIRIER, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ de faire l'achat des 3 lampes UV demandées par l'inspecteur Municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Note de la DG : Je, Diane Gregory, dépose au conseil les formulaires des élus en regard aux intérêts pécuniers ce soir. Je remplirai demain dans sesamm le formulaire requis à cet effet.



11. PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue par courriel des citoyens
ou annotation

CLÔTURE DE LA SÉANCE

12. Résolution # 20-01-2022

Les sujets étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE BOULAY, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS;

QUE la séance soit levée à 19h04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Pierre Martin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142 (2) du code municipal.

Maire

Greffière Trésorière